



Harcèlement par courrier de recouvrement et téléphonique

Par **alan6264**, le **12/10/2009** à **13:48**

Bonjour,

je suis surendetté , mais du fait que je suis fonctionnaire une société de rachat de credits m'a faite une proposition qui rétablirai une autonomie financière.

mais avant cela les créanciers tel que cetelem, fidem, sofinco, soficarte,n'arrette pas de m'envoyer des courrier de relance voir menaçante pour que je leurs reboursse meme une patie d'une échéance refusée par ma banque. De meme par telephone , les personnes se disant du recouvrement amiable sont tres incorect, j'en ai plus que marre de ce harcèlement a tel point que je décroche plus le telephone. la dernière personne qui m'a relancé je lui est prévenu que je saisisrai le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE pour harcèlement moral par courrier et téléphone, bizarrement elle a changé de ton.

ai-je le droit de porter plainte pour cette situation et quelle article de loi me le permet
merci